

Projet éducatif- PLAN D'ACTION 2021-2022

Dans le cadre de la gestion axée sur les apprentissages, l'établissement d'enseignement a élaboré un projet éducatif qui comprend des enjeux, des orientations, des objectifs, des indicateurs et des cibles. Il a communiqué ce projet à la communauté éducative et à la population. Cet exercice terminé, l'établissement d'enseignement peut se doter d'un plan d'action.

Dans le plan d'action, l'établissement d'enseignement détermine, pour chacune des stratégies choisies, les groupes visés, les responsables de la stratégie, les modalités de sa mise en œuvre, les ressources consacrées et le mode d'évaluation. Le plan d'action permet de suivre la mise en œuvre des stratégies. Il constitue une occasion pour les acteurs concernés de collaborer à l'atteinte d'un but commun.

Le présent outil vise à soutenir l'équipe-école ou l'équipe-centre dans l'élaboration de son plan d'action. Il est important de noter que si une stratégie retenue pour la réalisation d'une action ne donne pas les résultats attendus, la direction de l'établissement peut, en cours de route, avec son équipe-école, apporter les changements qu'elle juge nécessaires.

PROJET ÉDUCATIF					PEVR	
Orientation¹	Favoriser la mise en oeuvre des pratiques probantes pour la réussite éducative et pédagogique de tous.				Orientation ou objectif	Augmenter le taux de réussite en écriture en 6 ^e année
Objectif	Accroître la réussite des élèves	INDICATEUR(S)		Valeur de départ	Année de référence	Cible 2022
		Taux de réussite – écriture en 6 ^e année		91,1%	2017-2018	93%
		Taux de réussite – raisonner en 6 ^e année		91,7%	2017-2018	93%
					Indicateurs et cibles	2022 Augmenter de 1% par année le taux de réussite

PLAN D'ACTION 2021-2022

IDENTIFICATION DES STRATÉGIES	Groupe d'élèves visés	Responsable	Mise en œuvre de la stratégie			Ressources			Mode d'évaluation	Suivi *		
			Durée	Fréquence	Lieu	Humaines	Matérielles/TI	Financières		(dates ou étapes)		
Stratégie n° 1 Revoir les normes et modalités d'évaluation	Tous les enseignants	Comité Normes et modalités - La direction et CP d'accompagnement	Toute l'année	N/A	N/A	Temps de libération (2jrs/ens. x 5)	N/A	3000\$	Document officiel	Janvier 2022	Avril 2022	
Stratégie n° 2 Poursuivre l'implantation des ateliers/centres de manipulation	Tous les niveaux	CP en maths et la direction	Toute l'année	N/A	N/A	Temps de libération (2jrs/ens)	Matériel de manipulation	4000\$ + libération	Discussion en fin d'année	Novembre 2021	Février 2022	
Stratégie n° 3 Poursuivre l'implantation des ateliers d'écriture et du code de correction	Tous les cycles	Martine Arpin et la direction	Toute l'année	N/A	N/A	CAP Écriture (3jrs/ens)	Livres du maître	3000\$	Bilan de la CAP	3 dates à déterminer		

¹ « Dans l'analyse du contexte, [...] l'établissement d'enseignement évalue la pertinence d'intégrer les orientations et les objectifs du plan d'engagement vers la réussite dans le projet éducatif. Dans ce cas, il revient à l'établissement d'enseignement de déterminer une cible qui peut alors être différente de celle établie par la commission scolaire. De plus, rien n'empêche un établissement d'enseignement d'inscrire à son projet éducatif d'autres orientations ou objectifs que ceux qui sont inscrits dans le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, en fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, s'il juge pertinent de le faire. »

QUÉBEC. *Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 2016, 19 p.

PROJET ÉDUCATIF					PEVR	
Orientation²	Favoriser la mise en oeuvre des meilleures pratiques pour la réussite éducative et pédagogique de tous				Orientation ou objectif	Mettre en œuvre des pratiques collaboratives en soutien à la réussite des élèves
Objectif	Maximiser l'efficacité des services éducatifs offerts aux élèves.	INDICATEUR(S)	Valeur de départ	Année de référence	Indicateurs et cibles	2022
		Le nombre de plans d'intervention	23%	2018-2019		

PLAN D'ACTION 2021-2022

IDENTIFICATION DES STRATÉGIES	Groupe d'élèves visés	Responsable	Mise en œuvre de la stratégie			Ressources			Mode d'évaluation	Suivi *		
			Durée	Fréquence	Lieu	Humaines	Matérielles/TI	Financières		(dates ou étapes)		
Stratégie n° 1 Planification annuelle dans l'organisation de tous les services (modélisation, observation et interventions)	Tous les élèves	Comité EHDAA	3 heures	3 fois/an	N/A	3 enseignants	N/A	N/A	Taux de satisfaction des enseignants	Automne 2021	Hiver 2022	Mai 2022
Stratégie n° 2 Réfléchir sur l'organisation du service en orthopédagogie (différenciation, collaboration et communication)	Les élèves à risque et HDAA	Les orthopédagogues et la direction	1 heure	3 fois/an	N/A	N/A	N/A	À déterminer	Bilan annuel	Septembre 2021	Décembre 2021	Mars 2022
Stratégie n° 3 Poursuite de la mise en œuvre du RAI (3 niveaux)	Les élèves à risque et HDAA	Les enseignants	Toute l'année	1pér./cycle	N/A	En fonction du nombre d'enseignants	N/A	5000\$	Progrès des élèves	Octobre 2021	Janvier 2022	Avril 2022
Stratégie n° 4 Rencontre aux étapes pour discuter de l'organisation des services (personnel de soutien/professionnel)	Tous les groupes	La direction	1h/classe	3 fois/an	N/A	Temps de libération (1période/ens)	N/A	3000\$	Taux de satisfaction des intervenants	Septembre 2021	Février 2022	

² « Dans l'analyse du contexte, [...] l'établissement d'enseignement évalue la pertinence d'intégrer les orientations et les objectifs du plan d'engagement vers la réussite dans le projet éducatif. Dans ce cas, il revient à l'établissement d'enseignement de déterminer une cible qui peut alors être différente de celle établie par la commission scolaire. De plus, rien n'empêche un établissement d'enseignement d'inscrire à son projet éducatif d'autres orientations ou objectifs que ceux qui sont inscrits dans le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, en fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, s'il juge pertinent de le faire. »

QUÉBEC. *Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 2016, 19 p.

PROJET ÉDUCATIF
PEVR

Orientation³	Offrir un milieu inclusif et stimulant propice à l'engagement et au bien-être de tous.					Orientation ou objectif	Mettre en place un environnement propice au déploiement d'une culture de collaboration en soutien au personnel et à la réussite des élèves.
Objectif	Multiplier les occasions où l'élève s'implique dans ses apprentissages et son environnement.	INDICATEUR(S)	Valeur de départ	Année de référence	Cible 2022	Indicateurs et cibles	2022
		Sondage aux élèves sur leur taux de satisfaction au regard des occasions d'implication dans l'école	8 occasions	2018-2019	16 occasions		

PLAN D'ACTION 2021-2022

IDENTIFICATION DES STRATÉGIES	Groupe d'élèves visés	Responsable	Mise en œuvre de la stratégie			Ressources			Mode d'évaluation	Suivi *		
			Durée	Fréquence	Lieu	Humaines	Matérielles/TI	Financières		(dates ou étapes)		
Stratégie n° 1 Prévoir la mise en place de classes flexibles, de codéveloppement et de l'apprentissage en profondeur	Selon l'intérêt de l'enseignant	CAP et CP Dany Brochu CO avec enseignant	Toute l'année	1 fois/mois	N/A	Temps de libération (13 000\$) à confirmer en fonction du nombre d'enseignant	Achat de mobilier	13 000\$	Bilan annuel de la CAP et du groupe de CO	3 rencontres		
Stratégie n° 2 Impliquer les élèves dans des comités ou activités (l'environnement, les fêtes, conseil d'élèves, chaîne YouTube, etc.)	Tous les élèves	Comité « Implique toi! »	Toute l'année	Aux étapes	N/A	N/A	Achat de matériel	1 000\$	Bilan annuel	Automne 2021	Hiver 2021	Printemps 2022
Stratégie n° 3 Utiliser le thème de notre année pour développer la curiosité et l'engagement	Tous les élèves	Comité Code de vie	Toute l'année	N/A	N/A	Temps de libération (2000\$)	À déterminer	2 000\$	Bilan annuel	Automne 2021	Hiver 2021	Printemps 2022
Stratégie n° 4 Promouvoir le rôle de l'élève (charte) – Billets en lien avec des comportements à valoriser (viser le savoir-être).	Tous les élèves	Comité code de vie	Toute l'année	N/A	N/A	Temps de libération (3000\$)	2000\$ (pancartes) 1000\$ (matériel)	6 000\$	Bilan mi-annuel et annuel	Automne 2021	Hiver 2021	Printemps 2022

³ « Dans l'analyse du contexte, [...] l'établissement d'enseignement évalue la pertinence d'intégrer les orientations et les objectifs du plan d'engagement vers la réussite dans le projet éducatif. Dans ce cas, il revient à l'établissement d'enseignement de déterminer une cible qui peut alors être différente de celle établie par la commission scolaire. De plus, rien n'empêche un établissement d'enseignement d'inscrire à son projet éducatif d'autres orientations ou objectifs que ceux qui sont inscrits dans le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, en fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, s'il juge pertinent de le faire. »

QUÉBEC. *Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 2016, 19 p.

PROJET ÉDUCATIF						PEVR	
Orientation⁴	Offrir un milieu inclusif et stimulant propice à l'engagement et au bien-être de tous.					Orientation ou objectif	Mettre en place un environnement propice au déploiement d'une culture de collaboration en soutien au personnel et à la réussite des élèves.
Objectif	Outiller les élèves à avoir une meilleure gestion de leurs émotions et de leur anxiété.	INDICATEUR(S)	Valeur de départ	Année de référence	Cible 2022	Indicateurs et cibles	2022
		Sondage aux élèves sur leur sentiment de sécurité et bien-être	89%	2018-2019	92%		

PLAN D'ACTION 2021-2022

IDENTIFICATION DES STRATÉGIES	Groupe d'élèves visés	Responsable	Mise en œuvre de la stratégie			Ressources			Mode d'évaluation	Suivi * (dates ou étapes)		
			Durée	Fréquence	Lieu	Humaines	Matérielles/TI	Financières				
Stratégie n° 1 Utilisation d'un langage commun sur les émotions (FÉ)	Tous les élèves	Tous les enseignants et le personnel de soutien	Toute l'année	N/A	classe	1000\$/formation	1000\$/ matériel	1000\$	Discussion en réunion	Septembre 2021	Janvier 2022	Mai 2022
Stratégie n° 2 Utilisation des stations (12) et pauses actives	Tous les élèves	Tous les enseignants	Toute l'année	Au besoin	corridor et classe	Libération 1 période/groupe	0\$/ matériel	2000\$	Discussion en réunion	Fin de chacune des étapes		
Stratégie n° 3 Projet « Entracte »	Les élèves à besoins particuliers	TES et psychoéducation	Toute l'année	Au besoin	Local de Entracte	Intégré à l'horaire TES	N/A	Budget EHDAA	Bilan d'expérimentation	Fin de chacune des étapes	Juin avec les enseignants	
Stratégie n° 4 Groupes ciblés sur le développement de la gestion des émotions (boucle verte/Ribambelle)	Les élèves du dépistage maternelles	TES et psychoéducation	Octobre-mai	Selon calendrier	Local PNE	Intégré à l'horaire PNE et PP	Nouveaux jeux	500\$	Pré-test et post-test	Mi-bilan et bilan		
Stratégie n° 5 Établir un continuum d'activités en lien avec la gestion de l'anxiété	Tous les niveaux	Comité code de vie et psychoéducation	Octobre-mai	Selon calendrier	Local classe	Intégré à l'horaire	Programme et achat de livres	600\$	Pré-test et post-test et document	Aux étapes		
Stratégie n° 6 Revoir le code de vie et le plan contre la violence	Tous les élèves	Comité code de vie	Toute l'année	Selon calendrier	N/A	Temps de libération 4000\$	N/A	4000\$	Document final	Mai 2020	Septembre 2021	Janvier 2022

⁴ « Dans l'analyse du contexte, [...] l'établissement d'enseignement évalue la pertinence d'intégrer les orientations et les objectifs du plan d'engagement vers la réussite dans le projet éducatif. Dans ce cas, il revient à l'établissement d'enseignement de déterminer une cible qui peut alors être différente de celle établie par la commission scolaire. De plus, rien n'empêche un établissement d'enseignement d'inscrire à son projet éducatif d'autres orientations ou objectifs que ceux qui sont inscrits dans le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, en fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, s'il juge pertinent de le faire. »

QUÉBEC. Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique, Québec, Éditeur officiel du Québec, 2016, 19 p.

PROJET ÉDUCATIF						PEVR	
Orientation⁵	Offrir un milieu inclusif et stimulant propice à l'engagement et au bien-être de tous.					Orientation ou objectif	Faire bouger les élèves du primaire 60 minutes par jour.
Objectif	Augmenter la proportion d'élèves ayant un mode de vie sain et actif.	INDICATEUR(S)	Valeur de départ	Année de référence	Cible 2022	Indicateurs et cibles	2022 60 minutes par jour
		Le temps d'activité physique en dehors du cadre scolaire (quotidien)	10 minutes	2018-2019	15 minutes		
		Offrir 60 minutes d'activité sportive	60 minutes	2018-2019	60 minutes		
PLAN D'ACTION 2021-2022							

IDENTIFICATION DES STRATÉGIES	Groupe d'élèves visés	Responsable	Mise en œuvre de la stratégie			Ressources			Mode d'évaluation	Suivi *		
			Durée	Fréquence	Lieu	Humaines	Matérielles/TI	Financières		(dates ou étapes)		
Stratégie n° 1 Programmation de Force 4	Tous les élèves	Comité Force 4	Toute l'année	1 fois/mois	École St-Vincent	4 enseignants	À déterminer	Budget Force 4	Rapport synthèse MÉES	Automne 2019	Hiver 2020	Printemps 2020
Stratégie n° 2 Programmation d'activités parascolaires * Selon les possibilités des mesures sanitaires	2 ^e et 3 ^e cycle	Enseignants d'éducation physique	Toute l'année	Selon calendrier	Selon programmation	1 enseignante et direction adjointe pour coordination avec la municipalité	À déterminer	1 000\$ (libération enseignant)	Le nombre d'élèves participants	Automne 2021	Hiver 2022	Printemps 2022

⁵ « Dans l'analyse du contexte, [...] l'établissement d'enseignement évalue la pertinence d'intégrer les orientations et les objectifs du plan d'engagement vers la réussite dans le projet éducatif. Dans ce cas, il revient à l'établissement d'enseignement de déterminer une cible qui peut alors être différente de celle établie par la commission scolaire. De plus, rien n'empêche un établissement d'enseignement d'inscrire à son projet éducatif d'autres orientations ou objectifs que ceux qui sont inscrits dans le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, en fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, s'il juge pertinent de le faire. »

QUÉBEC. Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique, Québec, Éditeur officiel du Québec, 2016, 19 p.

PROJET ÉDUCATIF						PEVR	
Orientation⁶	Accroître les liens entre notre école, la famille et la communauté pour soutenir le développement de l'enfant.					Orientation ou objectif	Élaborer un plan de communication efficace
Objectif	Augmenter les opportunités d'échanges positives avec les différents acteurs.	INDICATEUR(S)	Valeur de départ	Année de référence	Cible 2022	Indicateurs et cibles	2022
		Le nombre d'opportunités	4	2019-2020	12		
PLAN D'ACTION 2021-2022							

IDENTIFICATION DES STRATÉGIES	Groupe d'élèves visés	Responsable	Mise en œuvre de la stratégie			Ressources			Mode d'évaluation	Suivi * (dates ou étapes)		
			Durée	Fréquence	Lieu	Humaines	Matérielles/TI	Financières				
Stratégie n° 1 Accueil personnalisé des élèves de la maternelle (mai) et des parents (pédago août)	Tous les élèves	Comité code de vie et tout le personnel	1 journée	1 fois/an	École St-Vincent	N/A	N/A	1000\$	Sondage d'appréciation		Juin 2021	Août 2021
Stratégie n° 2 Une activité qui permettrait de rayonner dans la communauté ou de créer des liens	Tous les élèves	Comité	1 journée	1 fois/an	École St-Vincent	N/A	N/A	N/A	Article dans le journal ou autre			Printemps 2022
Stratégie n° 3 Un moment de fierté, de coups de cœur ou activités spéciales par niveau (Facebook), SDG, professionnels et les spécialistes	Tous les élèves	Tous les enseignants et tout le personnel	Toute l'année	1 fois/an pour chacun	Facebook	N/A	N/A	N/A	Nombre de publications		À chacune des étapes	
Stratégie n° 4 Établir des partenariats afin d'améliorer les transitions (CPE)	4 ans	Madame Majeau, la CP sur la transition scolaire et une enseignante maternelle	2 heures	2 rencontres	À déterminer	CP sur la transition scolaire et libération (2 jours/enseignant)	N/A	1000\$	Compte-rendu	Juin 2021	Janvier 2022	Mai 2022

⁶ « Dans l'analyse du contexte, [...] l'établissement d'enseignement évalue la pertinence d'intégrer les orientations et les objectifs du plan d'engagement vers la réussite dans le projet éducatif. Dans ce cas, il revient à l'établissement d'enseignement de déterminer une cible qui peut alors être différente de celle établie par la commission scolaire. De plus, rien n'empêche un établissement d'enseignement d'inscrire à son projet éducatif d'autres orientations ou objectifs que ceux qui sont inscrits dans le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, en fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, s'il juge pertinent de le faire. »

QUÉBEC. *Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 2016, 19 p.